Association *RLCdoc* le 16 novembre 2025.

QUAND GÉRARD DE SÈDE MODIFIAIT UNE SCÈNE DE CRIME OU… LES BIJOUX IMAGINAIRES !

À la suite des récentes (et passionnantes) informations de Patrick Mensior au sujet du dépôt vraisemblablement découvert par Bérenger Saunière dans la périphérie de son village, j'avais entrepris de recenser les divers bijoux offerts par le prêtre de Rennes-le-Château ou par Marie Dénarnaud à certains membres de leur entourage proche, objets précieux qui pouvaient apparaître au fil de la littérature abondamment produite sur le sujet.

À l'instar d'autres chercheurs j'ai donc un jour, bien imprudemment, évoqué l'histoire développée par Gérard de Sède dans son livre « Signé Rose-Croix » (me semble-t-il… car je ne possède pas cet ouvrage) et relative aux « bijoux wisigoths » prétendument offerts à une certaine Georgette Roumens-Talon par « sa sœur de lait » Marie Dénarnaud.

C'est à la suite de la communication de l'article du journal « France-Soir » concernant cette affaire par l'une des « mémoires de Rennes-le-Château », Jean Brunelin, que j'ai décidé de « sécuriser » cette information me paraissant sujette à caution et d'en apprendre un peu plus sur ce sujet précis.

Je me suis donc lancé dans une enquête minutieuse, dont je vous passe les détails. Au terme de celle-ci, mes recherches et vérifications successives ont permis d'établir ce qui suit.

Georgette Talon était une « fille de l'Aude ». Née à Toulouse le 14 décembre 1907 [1], particulièrement douée pour les études, elle obtint son baccalauréat à 16 ans et décida de devenir docteur en médecine. La parité en 1923 n'était qu'un joli rêve… elles n'étaient que cinq « filles » à la faculté de médecine en ce temps-là. Mais, les événements changèrent le cours de sa vie et les espoirs de devenir médecin de Mademoiselle Talon prirent fin lorsqu'elle tomba éperdument amoureuse de celui qui allait devenir son mari, Georges Roumens. Ils se marièrent le 5 janvier 1929 à Quillan, et vécurent à Carcassonne ; de leur union, naquirent deux enfants, une fille et un garçon.

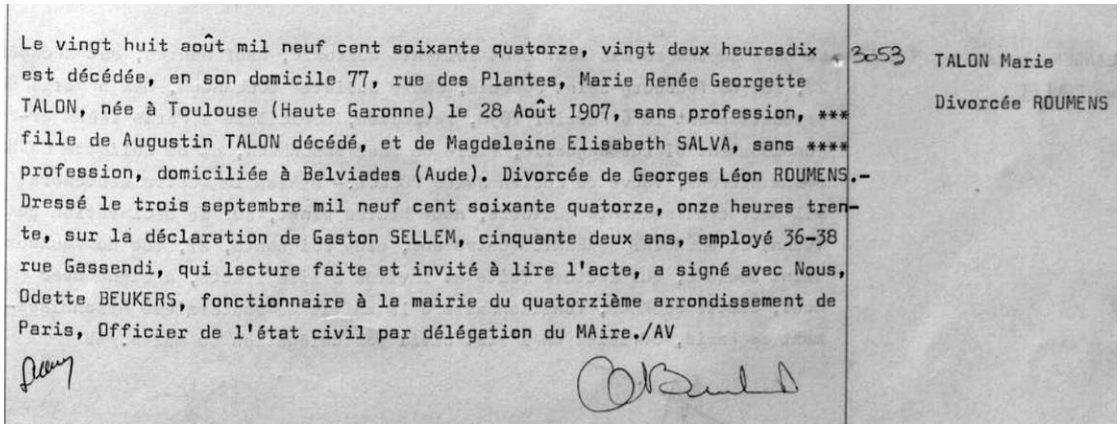

Le vingt huit août mil neuf cent soixante quatorze, vingt deux heuresdix
est décédée, en son domicile 77, rue des Plantes, Marie Renée Georgette
TALON, née à Toulouse (Haute Garonne) le 28 Août 1907, sans profession, ***
fille de Augustin TALON décédé, et de Magdeleine Elisabeth SALVA, sans ****
profession, domiciliée à Belviades (Aude). Divorcée de Georges Léon ROUMENS.-
Dressé le trois septembre mil neuf cent soixante quatorze, onze heures trente, sur la déclaration de Gaston SELLEM, cinquante deux ans, employé 36-38 rue Gassendi, qui lecture faite et invité à lire l'acte, a signé avec Nous, Odette BEUKERS, fonctionnaire à la mairie du quatorzième arrondissement de Paris, Officier de l'état civil par délégation du MAire./AV

3053 TALON Marie
Divorcée ROUMENS

La personne qui m'a gratifié de sa confiance en me racontant la belle histoire de Georgette n'est autre que sa petite-fille. La qualité et la sincérité de son témoignage, vous l'aurez compris, sont le gage d'authenticité des informations que je vous livre dans leur intégralité.

[1] L'acte de décès ci-dessus indique comme date de naissance de Georgette Talon le 28 août 1907. Il s'agit d'une erreur, l'employé de l'état civil a reproduit le jour de son décès.

À Carcassonne, Georgette Roumens-Talon, qui travaillait dans une galerie d'art de la Cité, continuait d'avoir une activité intellectuelle très riche. Toujours préoccupée de littérature, d'art et de culture, Madame Roumens-Talon était une grande amie de Joë Bousquet, le poète et écrivain audois, héros de la Grande-Guerre, gravement blessé au Champ d'Honneur, et condamné à « l'horizontalité perpétuelle » dans sa chambre de la rue de Verdun à Carcassonne. C'est lui qui la surnommera affectueusement « Geo », puisque Madame Roumens-Talon n'aimait pas le prénom de « Georgette » qui lui avait été donné.

Chez Joë Bousquet, elle rencontrera, à de nombreuses reprises, André Gide, Dali, Aragon et Elsa Triolet, cette dernière ayant, quant à elle, trouvé un autre surnom à Georgette… « La Dame de Carcassonne ».

C'était un véritable « salon littéraire et artistique » qui se tenait à cette époque dans la chambre du 53 rue de Verdun à Carcassonne. Très liée à Joë Bousquet, Georgette Roumens-Talon entretiendra avec lui une correspondance régulière s'étalant sur vingt années.

Georgette Roumens-Talon fut également amie de l'historien du Catharisme René Nelli et de l'écrivain Roger Peyrefitte qui repose au cimetière d'Alet.

Les parents de Madame Roumens-Talon avaient acheté le « château » de Belvianes, près de Quillan. Dans sa famille, ce château avait la réputation d'avoir appartenu à une célèbre cantatrice du nom de… Emma Calvé, et avoir été bâti sur un ancien domaine wisigoth. Cette ancienne demeure n'a cependant rien à voir avec le château de Cabrières en Aveyron, je le précise à toutes fins utiles. Ces petits détails prendront néanmoins toute leur importance par la suite, il convient de le signaler.

Bref ! Une femme de caractère, libre avant les autres… grande voyageuse, intellectuelle… mais aussi très croyante, humaniste et soucieuse du bien-être de ses concitoyens.

À l'automne de son existence, divorcée et ayant quitté sa région natale, Georgette Roumens-Talon vivait au 77 rue des Plantes dans le 14ème arrondissement de Paris. Elle s'occupait d'humanitaire dans l'association « Frères des hommes » où elle tenait le poste de secrétaire si l'on en croit l'article de presse du journal France-Soir relatant les circonstances de sa mort.

Précisément, c'est cet engagement au service des autres qui fut, indirectement, à l'origine de son décès **puisqu'elle fut assassinée, le 28 août 1974, par l'un de ses collègues de l'association.**

Un homme qui, pris subitement d'un accès de folie meurtrière, mit violemment fin à ses jours sans aucune autre explication qu'un état de démence passager dû, si l'on se base sur le rapport de Police rédigé sur le moment, « à une surcharge de travail ».

Il n'y eut pas d'enquête poussée, pas d'interpellation non plus car le meurtrier se suicida, sitôt son crime accompli.

L'homicide, on le voit, n'était donc pas crapuleux et, pour en revenir à notre affaire, l'hypothèse des bijoux comme mobile du crime s'en trouve, de fait, caduque... pour ne pas dire fantaisiste. La suite de mon récit se chargera de l'évacuer complètement.

Car c'est bien maintenant qu'il faut en revenir à l'histoire que nous raconta Gérard de Sède dans sa troisième version de « l'affaire Saunière »… à savoir son livre **« Signé Rose+Croix ».**

Georgette Roumens-Talon n'était pas la « sœur de lait » de Marie Dénarnaud, puisque les deux femmes avaient 39 ans de différence d'âge. Par la force des choses, elle n'aura donc jamais reçu de bijoux de la part de la vieille dame.

Il va sans dire que, dotée d'une grande droiture morale et d'une éthique de vie irréprochable, jamais elle n'aurait accepté, si le cas se fut produit, de tels cadeaux. Mieux que cela, elle n'est jamais allée à Rennes-le-Château et n'a vraisemblablement jamais entendu parler de Bérenger Saunière.

Mme Roumens-Talon n'a jamais rencontré Gérard de Sède, ni à Paris… ni ailleurs, pas plus en 1962 pour lui exhiber des bijoux que plus tard et cela pour une bonne et simple raison**… elle ne le connaissait pas.**

Bien sûr, l'écrivain « jouait sur du velours » en publiant ses « révélations » dans un livre édité en 1977 alors que l'intéressée était décédée trois ans plus tôt. De la même façon, l'action publique ayant été éteinte « de facto » avec le suicide du meurtrier et l'enquête de Police réduite à son minimum, aucun document n'aurait pu être retrouvé aux archives du Palais de Justice au terme des délais autorisant la consultation des pièces de procès. Les services de Police parisiens détruisant quant à eux leurs procédures au bout de 10 ans. Comme disent les pages roses du dictionnaire : *« Is fecit cui prodest »*.

Cela ne vous rappelle rien comme procédé ? Personnellement, j'y trouve une étrange analogie avec l'affaire du « Serpent Rouge », ce texte attribué à ces trois auteurs… bizarrement décédés par pendaison sitôt leur manuscrit déposé à la Bibliothèque Nationale le 20 mars 1967.

En fait, les vrais dépositaires du document (suivez mon regard !) avaient antidaté celui-ci après l'avoir attribué à trois désespérés qui, bien que ne s'étant jamais rencontrés, s'étaient effectivement suicidés les jours précédents. Les rusés faussaires avaient vraisemblablement récupéré les identités des morts, soit en parcourant la rubrique nécrologique parisienne, soit en ayant obtenu des informations d'une personne bien renseignée à la préfecture de Police.

Ce procédé, manquant certainement d'élégance, s'était révélé pourtant d'une redoutable efficacité, il faut bien le reconnaître… De Sède le reprit à son compte.

Je suis désormais persuadé que Gérard de Sède, journaliste fréquentant maintes salles de rédaction et ne manquant pas de relations bien informées, aura eu rapidement vent du meurtre de Georgette Roumens-Talon et, au vu de sa région d'origine, s'y intéressa particulièrement.

Fort des renseignements obtenus par les enquêteurs ou auprès de témoins, il n'avait plus alors qu'à transposer certains éléments du tragique événement à son scénario, en « améliorant » la réalité des faits au détriment de la vérité… bien évidemment.

Il faut dire que la victime, du fait de sa personnalité particulière, constituait une « proie » idéale pour un écrivain aimant, parfois, prendre des libertés avec la réalité.

La secrétaire de «Frères des hommes» aurait été victime d'un familier

C'était une petite femme brune qui avait dû être jolie. Elle était effacée, ne fréquentait pas ses voisins. Mme Georgette Roumens-Talon, 65 ans, secrétaire de l'Association « Frères des Hommes », vivait seule dans son studio, au cinquième étage 77, rue des Plantes (XIVe)

Mercredi soir, on devait découvrir le corps de la vieille dame affaissé contre le buffet. On lui avait fracassé le crâne avec un chandelier avant de l'étrangler avec un fil électrique. Deux membres de l'association, inquiets de ne pas la voir, avaient téléphoné chez elle pendant deux jours avant de venir rue des Plantes.

Les enquêteurs ont d'abord cru à un crime de rôdeur, mais leurs recherches ont bientôt montré que Mme Roumens-Talon avait été victime de la vengeance d'un familier, et cette affaire criminelle devrait connaître une conclusion rapide.

Native d'un village de l'Aude proche de Rennes-le-Château à une époque « clé » (début du 20ème siècle), ayant fréquenté d'illustres personnages mais, mieux que cela, ayant vécu dans une demeure prétendument occupée un temps par Emma Calvé et construite sur des vestiges wisigoths… la tentation était trop forte. Nul doute que l'enquête d'environnement à laquelle Gérard de Sède se livra avant d'écrire son livre le décida à prendre à son compte le sinistre fait-divers pour l'intégrer dans son histoire.

Pas très élégant comme je l'indiquais précédemment, et risqué aussi. La fille de Georgette Talon n'apprécia pas du tout que le nom de sa mère soit associé à un scénario aussi extravagant. Elle songea même à déposer plainte contre De Sède par l'intermédiaire de la Société des Gens de Lettres.

Gérard de Sède avait « brodé » et inventé, certes, mais ses élucubrations ne relevaient pas des chefs de diffamation ou d'injures à la mémoire des morts. Un avocat, ami de la fille de Georgette, estima, à juste titre, que la procédure ne pourrait aboutir et l'affaire en resta donc là.

On pourrait, au terme de nos réflexions, considérer que la récupération, la modification puis l'intégration de cette triste affaire judiciaire dans le cadre de l'énigme de Rennes-le-Château relève de l'habituelle « technique plantardienne » consistant à agréger des personnages et des faits réels dans une construction mythique… mais, sur ce point précis, il faut reconnaître que Pierre Plantard de Saint-Clair fut totalement étranger à la manœuvre.

En 1977, date de sortie du livre « Signé Rose-Croix » où le nom de Georgette Roumens-Talon fut cité la première fois et associé à de prétendus « bijoux wisigoths », Gérard de Sède et Pierre Plantard étaient brouillés… des enfants de la perfide Albion venaient d'entrer dans la course, semant la zizanie au passage.

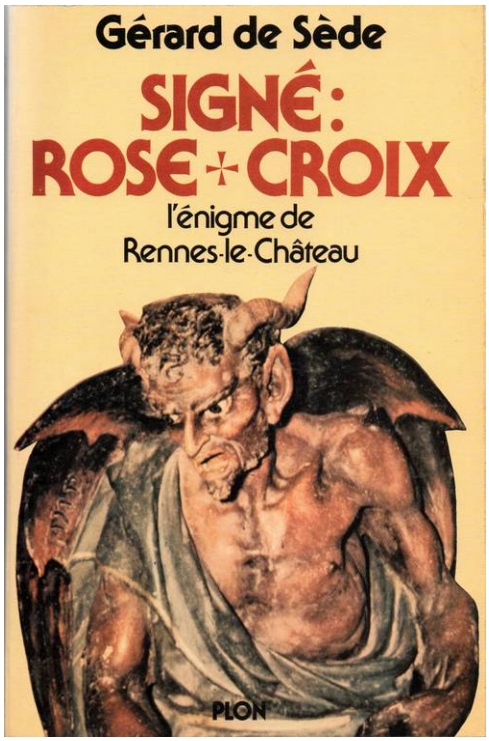

Alors, oui, mon sentiment est que Gérard de Sède ne sort pas grandi de cette affaire. On a souvent critiqué les libertés qu'il prenait avec la réalité des faits historiques et sa propension à les ajuster en fonction de la direction qu'il souhaitait donner à ses récits et au message qu'il voulait faire passer.

Je suis certain qu'il ne connaissait pas la vraie personnalité de Mme Georgette Roumens-Talon car, pour peu qu'il se fut penché sur sa vie, je pense que, non seulement il se serait abstenu d'instrumentaliser sa mort dans un but littéraire mais encore, connaissant son intérêt pour les « belles personnes » aux parcours extraordinaires, il aurait fait un reportage à sa mémoire car, honnêtement, cette Grande Dame le valait bien.

Gérard de Sède était un écrivain mais aussi un humaniste qui a su prendre des risques, à certaines époques de sa vie, pour défendre ses idéaux. Le triste faux-pas qu'il a commis en associant la mémoire d'une femme d'exception à l'un de ses « romans-historiques » n'est pas à son honneur, certes, mais il ne doit pas occulter son parcours, lui aussi, hors du commun.

J'espère avoir l'occasion, une autre fois, de raconter l'histoire d'un restaurateur du Sud-Ouest auquel, un beau jour, par son talent et sa générosité, Gérard de Sède aura rendu un fier service.

On pourra alors justement considérer que, cette fois-là… il est passé en faisant le bien.

François Lange - Novembre 2025